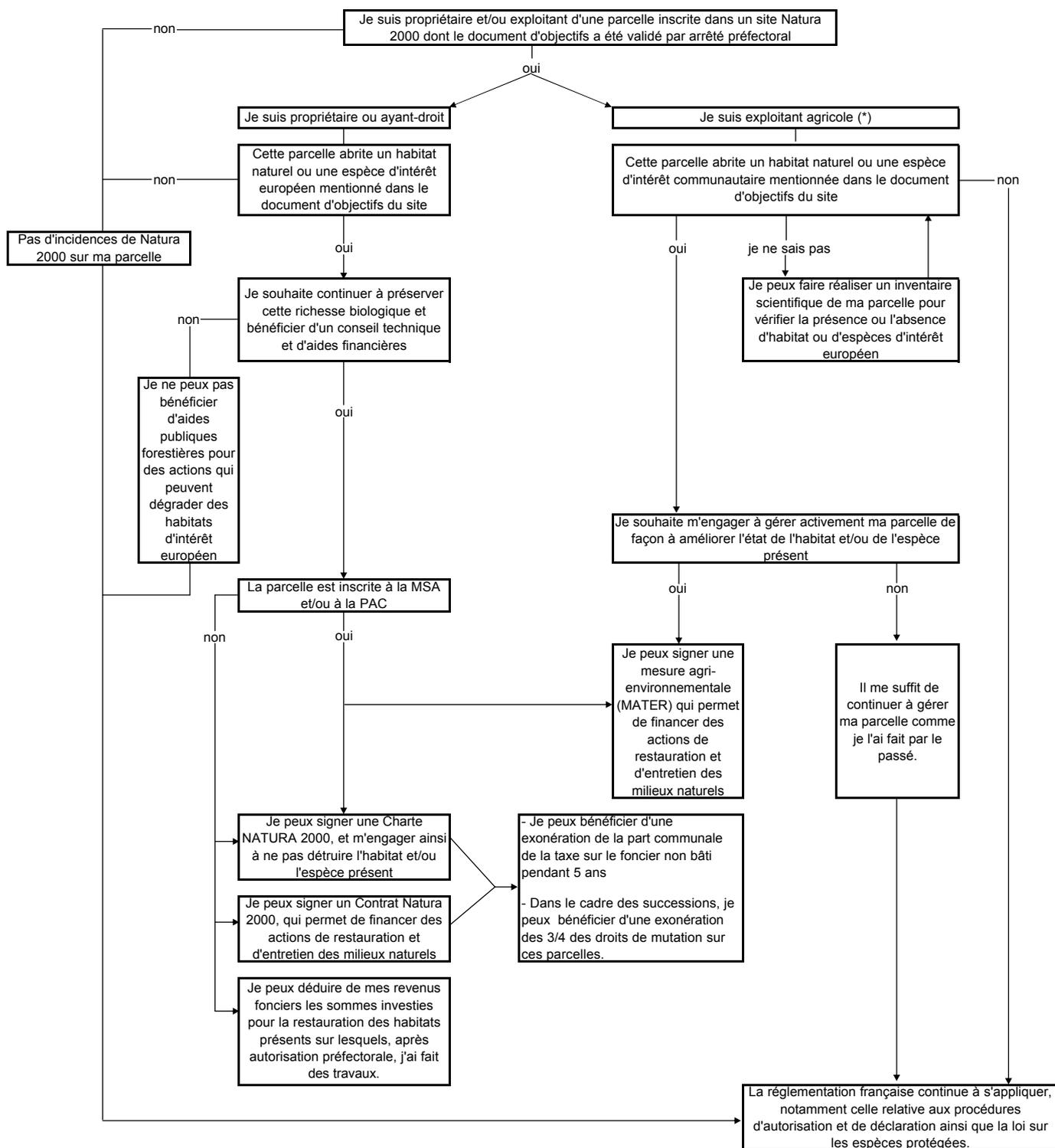


Natura 2000 : Quelles conséquences pour les propriétaires et exploitants ?



(*) : la conditionnalité des aides de la PAC s'applique, sur l'ensemble du territoire français, au titre des espèces animales et végétales protégées visées par Natura 2000. Dans ce cadre, en 2007, la destruction d'une espèce protégée entraîne une réduction des aides de la PAC.